

Compte-rendu du Comité Directeur – Samedi 19 janvier 2019
ANGERS

Présents : Philippe COMBE, Emmanuel CORVAISIER, Françoise de BERNON, Claude GANGLOFF, Jean-Pierre MAUCHRÉTIEN, Marie Josée PADIOLLEAU (CD 44 et délégué aux AG fédérales), Jean-Michel QUENTIN, Pascale ROBINEAU (CD 49), Guillaume PAPIN (CD 85)

Invités : Vincent DUCASSE (commission technique), Michel LEVI DI LEON (CTS), Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière), Pierre VOUILLOT (FF VOLLEY)

Excusés : Nicolas LE BOULAIRE, Yves PENNANEAC'H (suppléant CD 44), Marie Noëlle SOUTIF, François COURTOIS (CD 53), Christophe LUYS (CD 72 et délégué aux AG fédérales), Sandrine BICKERT (médecin), Eric VEILLET (vice-président CRA), Michel MARSAULT

Introduction

Accueil de M Pierre VOUILLOT.

Françoise de BERNON salue la mémoire de Léontine GOUDEAU, membre du club de La Roche sur Yon, décédée, elle était très investie dans le club depuis de nombreuses années
Démission de Michel MARSAULT de la fonction de secrétaire général, Philippe COMBE est désigné secrétaire de séance.

Le comité Directeur a été préparé en collaboration avec Jean-Michel QUENTIN et Philippe COMBE.

Adoption des PV (P. COMBE)

Comité directeur du 29/09 : Adopté à l'unanimité

Bureaux du 15/10 : Adopté à l'unanimité, 19/11 (changement date, erreur : 1 abstention) et 17/12 (à soumettre à nouveau , problème de sauvegarde des corrections).

Arbitrage du 15/09 : Adopté à l'unanimité

Statuts & règlements du 03/12 : avec l'adjonction de Nicolas LE BOULAIRE sur St Martin St Aubin et sur Entrammes (engagement arbitre) : Adopté à l'unanimité

Commission technique du 27/09 : Adopté à l'unanimité.

Fonctionnement (F. de BERNON)

Fonctionnement des commissions :

Commission beach : 2 personnes rejoignent la Ligue, Christophe CAVAILLES (Nantes Rezé Beach Volley) et Maxime GRIFFON (Boufféré)

Statuts & règlements :

Prise de contact avec bénévole du club d'ES LAVAL, mais désistement. Peut-être moins concerné car c'est un club départemental. Envoi d'un nouvel mail aux clubs régionaux du 53.

Groupes de travail du O9/O3 :

Réunion avec les représentants des clubs pour discuter sur les projets des différentes commissions :

- Sportive : calendrier des championnats et formule sportive - 9h à 11h
- Statuts & règlements : DAFA, logiciel de gestion des arbitres - 11h à 13h
- Arbitrage : Projet - 11h à 13h

Il faut au maximum 2 personnes par club pour discuter des projets qui seront présentés à l'AG de Ligue.

Pour statuts & règlements, les comités doivent organiser la discussion à leur niveau d'abord. Le CD 49 a déjà prévu la date de réunions avec ses clubs. En attente des autres CD

Pascale ROBINEAU propose de faire une réunion des 5 présidents de Comité sur ce temps. Elle se charge de l'invitation.

Vincent DUCASSE propose de demander aux clubs s'il ya besoin d'intervention sur la partie technique (Formation joueur, formation entraîneur)

Stagiaires :

Reçus par Emilie SERY et Maud CHENARD.

Eliot PUISSANT : Du 18 mars au 27 septembre : volontaires, communication billetterie

Juliette SOULA : Du 8 avril au 14 juin : Promotion actions terrains liées à l'euro

Kassandra SIMONNET : Du 1^{er} avril au 16 juin : Festyvolley et communication Ligue

Proposition à Juliette SOULA qu'elle fasse un service civique, mais pas intéressée actuellement.

Fiches de mission à faire pour éviter chevauchement. Les stagiaires seront gérés par Maud sur Festyvolley et par Emilie pour la partie Euro. Les stagiaires seront rémunérés car la durée des stages sont au-delà de 2 mois.

Prévoir les répartitions des espaces dans les murs de la ligue et le matériel.

Il faudra prévoir le recrutement de deux services civiques à partir de septembre (car 2 types de mission dans l'agrément Ligue : Sport Santé, et développement).

L'agrément Fédéral va être prochainement renouvelé.

FF Volley : Nouveau chargé de Développement : Yvan MAIROT. A appelé toutes les Ligues, a expliqué qu'il reprenait la partie développement, le suivi des services civiques, en lien avec M CHAUVIN sur l'Année du Volley.

Démission du Secrétaire Général

Michel MARSAULT a adressé sa démission de la fonction de Secrétaire Général le mercredi 9 janvier 2019. Il a précisé par email aux membres du comité directeur qu'il n'avait plus assez de temps pour exercer cette fonction. Il peut donner toutefois un coup de main dans le cadre de l'organisation de l'Euro Volley. Françoise de BERNON lui répondra qu'après lecture des statuts et règlements de la ligue, il reste membre du Comité Directeur Recherche d'un nouveau secrétaire Général : différentes personnes ont été approchées. Le poste restera scindé pour l'instant: d'une part les salariés et d'autre part les CR de réunions de bureau et de Comité Directeur, ordre du jour, convocation ...

Commission financière (C. GANGLOFF)

Suivi du budget :

Prévisions faites au 31/12.

Le Pôle devrait être équilibré.

La Ligue est responsable de l'organisation du Pôle. Aujourd'hui il y a plus de filles venant de Bretagne et du Centre que des Ligériennes. Nous avons une grosse partie financée par la Région, mais elle tique du fait qu'il n'y a pas la majorité Ligérienne.

Fonctionnement : excédentaire normalement, ce qui permettra de compenser le déficit sur différents postes (- 8 000 € Technique, comme prévu).

Beach : il n'y avait pas de dépenses de salaire dessus, mais à prévoir (stages, tournois, équipements...), donc ressources à trouver. Le budget 2020 sera à modifier.

Arbitrage : moins de frais de déplacement.

Communication : excédent actuellement, mais les événements arrivent...

Section Sportive : - 5 000 €. Plus de financement de Jeunesse et Sports. Concernant la SSScolaire à Laval, (La Ligue participait à hauteur de 1500 €, suite à une demande de soutien du CD 53 lorsque le département 53 a stoppé sa subvention).

Les SSS avec support club peuvent bénéficier d'une participation de 250 €.

Demande de bilan financier et qualitatif à faire auprès des SSS, surtout Laval compte tenu du montant. Recherche du PV dans lequel la subvention au CD53 a été accordée (ponctuelle, ou périodique ?

Vincent DUCASSE demande le bilan financier de la Technique et propose de s'occuper des section sportives.

Eurovolley : Le budget est en train de se construire, en fonction des informations qui nous parviennent. Le budget sera à part, car pas prévu.

Suivi des subventions :

Il manque encore des sommes à recevoir de la Région pour 2018 (19 000 € au titre du Haut Niveau (notamment Minibus (vendu 12 000 €). Vérifier que stickers seront bien enlevés.

AAL : la Fédé a versé 10724 € en septembre, et vient de nous notifier qu'elle allait verser 7500 € (dont 5 000 € pour Pôle, et 2 500 € pour une Ligue de taille moyenne). Restera à percevoir 13 279 €.

CNDS : on a touché 16 500 € + 3 000 € pour emploi.

Répartition du solde des AAL (aide aux Ligues) : répartition entre Ligue et sur les 5 CD, suivant critères comme la saison dernière.

L'année prochaine, la répartition proposée par la Ligue devrait s'orienter vers Ligue, CD et Clubs directement. A travailler dans le cadre du réajustement du budget 2019, car l'augmentation des bénéficiaires va diminuer la part Ligue.

Les critères devraient changer l'année prochaine : prise en compte des licences événementielles, disparition du service civique... 10 critères toujours, mais recentrage sur des objectifs plus précis et plus simples.

AG Financière : Françoise de BERNON est allée en formation financière au CDOS 44 : la législation mentionnerait qu'il faut faire l'AG financière dans les 3 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Nous sommes sur l'année civile. Interrogation de la Fédé sur ce point.

Secteur sportif, technique et beach

Coupe de France compet'lib

Pierre VOUILLOT, représentant FFVB en charge de la CDF Compet'Lib.

La CDF Compet'Lib est un moyen d'amener ou ramener des volleyeurs qui jouent ailleurs (Fédérations affinitaires). La FF Volley s'occupe de formation des jeunes, des championnats nationaux... Cela a un coût. Les autres Fédérations se contentent d'utiliser les joueurs, et de faire un championnat senior

Au niveau national elles ont été contactées, aucune réponse.

L'année dernière : 104 équipes inscrites, 14 retenues pour phase finale.

Cette année : 16 équipes à phase finale (**15 et 16 juin avec** arrivée la veille), lieu en fonction d'implantation de VNL. 12 Ligues concernées.

Les CD et Ligue doivent s'approprier la CDF, car coupe au niveau CD, puis Ligue. Revenir vers la FF Volley d'ici fin avril.

12 Ligues métropolitaines,

Les joueurs doivent avoir licence Compet'Lib, ou compétition (mais niveau pratique départemental uniquement), EXCEPTION de joueurs dans Ligue où un seul niveau de pratique.

Des questionnaires ont été transmis aux CD, mais pas assez de retour.

Il faut que les CD aient un Groupement Sportif Départemental pour permettre aux affinitaires de s'inscrire.

Si besoin, possibilité d'avoir des visuels pour la communication de l'évènement.

Il persiste un problème de prix de la licence : La part FF Volley est de 23 €, il faudrait une part Ligue à 3 € et une part CD à 3 € aussi, pour que licence soit à moins de 30 €.

Tour de table sur les pratiques :

CD 49 : Pascale ROBINEAU a organisé des formations pour jeunes des fédés affinitaires, et a récupéré quelques clubs comme cela. Les adultes, souvent anciens FFVB, ne reviendront probablement pas.

Elle demande plus de mixité dans les équipes : 1 seule fille ne fait pas la mixité !

De bons contacts avec FSCF, les meilleures équipes de chaque fédération se rencontrent à la fin d'année en un finale unifédérale

CD 85 : Claude GANGLOFF est allé voir la salariée de l'UFOLEP pour lui parler de la CDF Compet'Lib. Elle a répondu qu'elle doit avoir l'aval de la Fédération UFOLEP.

CD 44 : 2 championnats, un FF Volley (115 équipes), 1 UFOLEP (12 équipes), et 1 NVBL (NANTES VOLLEY LOISIR, qui vient d'être absorbé par FF Volley). L'UFOLEP 44 a été contacté, pas de réponse pour le moment. Une rencontre entre la meilleure équipe FF Volley et la meilleure équipe Ufolep a eu lieu et s'est soldée par un échec, suite à une trop grande différence de niveau. Ils ne souhaitent donc pas intégrer la FF Volley.

CD 72 : Rencontre avec le président de Léo Lagrange, mail à adresser pour présenter cette compétition compet'lib.

Les comités 44, 49 et 85 ont lancé la CDF Compet'Lib, 72 en cours. 53 à demander.

Sportive

Senior : Jean Michel QUENTIN : Le championnat se déroule normalement. L'appel à candidature pour l'organisation des finales va être lancé, avec retour pour le 09/03, ainsi que pour la CPdL Casal.

Jeunes : Emmanuel CORVAISIER : Quelques matchs reportés à cause de l'actualité du mouvement des Gilets Jaunes, mais les clubs ont réussi à replacer leurs matchs. Il manque encore des horaires de matchs pour février et mars.

Pour information, La Chapelle St Aubin, en jeune, a déjà fait forfait 2 fois (dont le 1^{er} gratuit), encore 2 forfaits avant forfait général.

Technique

Vincent DUCASSE

Terrain Beach au Pôle :

Le terrain appartient à la Municipalité, et non au Lycée. Il faut l'accord du Lycée (mais déjà évoqué favorablement lors d'un Conseil d'Administration), à formaliser. Puis présentation du dossier à faire à la Municipalité. Il faudrait une mise en place pour 2020 (Le budget 2019 étant déjà fait). Dans les dépenses principales, il y aurait le sable, la clôture et divers matériels.

Michel LEVI DI LEON : Recettes : Il faut voir avec le Conseil Régional (qui accompagne le Haut-Niveau), compte tenu du cahier des charges FF Volley pour les pôles qui demande une bivalence des joueurs. Il faudra aussi faire une demande à la Fédération, car c'est une exigence DTN.

CRE : Il faut organiser une détection et pré-formation, car l'objectif est la participation aux Volleyades. Dossier pour organiser VOLLEYADES est à déposer pour le 31/O1, pour une compétition 3 mois plus tard (21 au 22/O4 pour M15, 11 et 12/O5 pour M17)... Pas de candidat actuellement. Réservation des salles et CREPS de Sablé au cas où si pas de Volleyades, voir pour organisation mini-tournoi avec Ligues environnantes, les filles sur Sablé et les garçons à Dinard. Faire un budget pour prochain bureau.

CDF M11 : Michel : CDF M11 : a reçu 1 mail pour les finales M11. Ligue engage-t-elle 1 équipe en masc et 2 en féminin (compte tenu nombre licenciées féminines) ?

Filet : 1,80 m, balle non bloquée, 5x5M

CD 85 : 2 équipes intéressées

CD 49 : pas de réponse encore.

CD 44 : 1 équipe du VBN en masculin et en féminin pour l'instant et une équipe du SNVBA en masculin

72 : Question à poser

Vérifier le budget potentiel (à priori rien à charge de la Ligue) : pas de cahier de charge, pas de règlement de poule finale (21 au 23 juin)...

Vote sur le principe d'envoyer 3 équipes (prévenir les clubs que cela aura certainement un coût pour eux !) : Adopté à l'unanimité

Emmanuel CORVAISIER et Jean-Michel QUENTIN s'occupent de contacter la FF Volley. Date à fixer pour qualification régionale.

19/O5 : Interdep retour en Loire Atlantique. (Lieu à confirmer mais Pascale ROBINEAU insiste pour que le Club de GUEMENE PENFAO, candidat à l'organisation, soit prioritaire, du fait de sa pénalité de 1 000 €). Vincent DUCASSE souhaite que tous les comités envoient une équipe dans chaque catégorie

Beach :

Une nouvelle commission se crée. Projets 2018-2019 : stage en avril auprès des M17. Pornic ne répond pas, donc orientation vers un autre club.

Dates pour phases qualificatives Beach-Volleyades : 11/O5 et 15/O6 (mais veille Festy).

Le comité 85 a été sollicité.

Prochaine réunion pour aborder ces questions, logistique et budget.

Départ Vincent DUCASSE à 12h30

Bilan stage CRE féminin : Le changement catégorie (M14) pose problème (car participation de M12, coucher tardif...). Essayer d'avoir une présence féminine pour rassurer les jeunes filles . Encadrement actuel uniquement masculin (mais disponible, compétent, inscrit dans la durée).

Offre sur encadrement Beach : une seule réponse, masculine.

Lettre du VBN : proposition de déplacement du pôle de Sablé sur Nantes, à l'école du CENS (Centre Educatif Nantais pour Sportif) + hébergement CREPS. Le coût de l'année est élevé (2 400 €) (pension à rajouter...), pas de souhait d'un critère financier.

Frais formation Ligue 2018-2019 : 1 850 € à l'année, facturée aux familles. Hébergement 1 200 € = 3 000 €. Si ajout année, + hébergement au CREPS : facture de l'ordre de 8 000 € pour les familles...

Implantation à Sablé voulue par DTN car central par rapport à Bretagne, Centre, Normandie et PDL. + souhait que le pôle ne soit pas apparenté à un club (pb à Mulhouse). Construction nouveau CREPS décidée il y a quelques années, finalisée pour 2020. Mais Volley n'a pas candidaté pour y être, donc difficile.

Réponse à faire au VBN par Françoise de BERNON et Michel LEVI DI LEON

Statuts et règlements

DAF FF Volley : Réflexion en cours (DAF non passés à l'AG). Une simulation au niveau de la Ligue pourrait être faite, par rapport au projet rédigé par Claude GANGLOFF. Le projet permettrait de faire fusionner les actions développement avec Labels. Un test doit être fait par la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. Projet à diffuser par Claude GANGLOFF.

Suivi des DAF

Point licences : 2017/2018 – 2018-2019 :

Ligue : 7436 – 8800

44 : 2974 – 3211

49 : 1247 - 1272

53 : 1257 – 1210

72 : 633 - 702

85 : 1385 – 1613

Vœux des clubs pour Fédération

1/ vœu VBN pour que n'importe quelle licence puisse servir pour être responsable de salle, licencié majeur du GSA. Avis favorable des délégués. Vote CD : 8 pour sur 9 (Manu parti téléphoner)

2/ vœu LA ROCHE : sur abrogation de la surfacturation double licence de 5 € quand licence même club. Avis défavorable des délégués (car vote dernière AG). Avis CD : 2 abstentions - 7 pour le vœu.

3/ Vœu par Nantes Rezé Beach Volley sur licences dirigeant : ne voudrait que 2 types de licences, une volley, et une beach : Avis délégués : défavorable . Avis CD :9 contre , + vœu mal rédigé.

4/ Vœu même club : souhaite organisation événement Beach sur NANTES. Avis délégués :Ce n'est pas un vœu, défavorable. Avis CD : défavorable, ce n'est pas un vœu.

Suivi de club

St Barthélémy d'Anjou : participation au TQE en féminin, reversé en Honneur, mais forfait également. Double sanction (1 000 € + 500 €) ? Vote contre la double sanction : 9 voix (sur 9), proposition d'une seule sanction, forfait général de 350 €.

Rencontre avec Maud et Nathalie BOULEAU, mais axée sur forfait masculin au TQE (1 000 €).

DAFA : pointage effectué. Peu de retour des clubs.

Nicolas LE BOULAIRE souhaite que les DAF ne soient pas que des sanctions, mais des axes de développement. Proposition de récompenser les clubs qui font plus que ce qui est demandé. Cela sera discuté le 09 mars.

Le logiciel de gestion des arbitres est compliqué, pas possible d'exploiter facilement pour calculer les arbitres. A discuter lors de la réunion du 9 mars.

Arbitrage (P. COMBE)

Arbitres du 44 en formation : Utilisation des matchs filles pour la formation des arbitres du 44 (Philippe) : A la charge de la CDA44.

Engagement des arbitres en version PDF : Sera abordé à la prochaine CRA.

Désignations retour en cours au niveau Région.

National : mail pour faire désignations Nationales jusqu'au 16-/17 février inclus, avant phase retour.

Juge de ligne : en cours, peu de réponses ou réponses tardives. Faites jusqu'à fin février, à transmettre aux clubs.

Projet de formation arbitre : sera évoqué lors de CRA de février.

Il est demandé que la CRA adresse un mail aux arbitres pour éviter que le marqueur assistant non licencié encadrement soit porté sur la Feuille de match (car amende).

Manifestations

Développement (Pascale ROBINEAU):

Presque tous les clubs qui n'ont pas participé au TQE ont été vus (excepté AIZENAY). Partage de la tâche entre Pascale ROBINEAU, Nathalie BOULEAU et Nicolas FELLER.

St Herblain volley ball demande si l'organisation de Festy 2020 l'année prochaine pourrait lui être accordée. Le festy a été organisé sur le 44 2 saisons de suite, dont la dernière édition pour pallier le désistement du SCO. Le problème est que Vendrennes et St Barthélémy sont aussi candidats et la Ligue fonctionne sur appel à candidature en tournant sur les départements. Le club voudrait une réponse pour février/mars 2019. Le comité directeur vote le maintien du fonctionnement avec appel à candidature, et essai de tourner sur les 5 départements, avec incitation à déposer leur candidature pour 2020.

Quelques points à modifier sur catalogue d'actions, suite notamment à des demandes de clubs rencontrés :

- Formation arbitres sur année N et N-1 : de N-2 : refus Commission développement confirmé par le Comité Directeur
- Formation d'un entraîneur qui part et entraîne ailleurs l'année suivante : ok pour prise en compte s'il est bien formé.
- Participation d'un membre de club à réunion avec Ligue (groupe de travail) : il faut un certain nombre de participation, pas de one shot. donc refus du Comité Directeur.
- Intégration des personnes faisant partie des commissions Développement sans être membre : non.
- Intégration des personnes faisant partie de groupe de travail FFV : oui. non (pas de one shot).
- Péri-scolaire : actions menées en lien avec Comité (il faut validation du Comité : ok.) A condition d'une déclaration en amont à la Ligue.

- Prise en compte des licences Compet'Lib en septembre de la saison suivante, quand transformation événementielle : ok (donc réduction d'amende...).
- Baby-Volley, Ecole : validation à partir de 5 licenciés M7 qui participent régulièrement aux entraînements : OK (conformité avec le règlement fédéral).
- Ajout d'organisation des Coupes Départementales à la participation aux Instances : oui, mais moduler les points accordés (région : 10 points, CD : 5 points par ex).
- Valorisation d'une action soft volley ou volley assis, volley santé (sans forcément ouverture de créneau et licences VPT à 10 points comme le sport santé entreprise ? Oui, mais à condition de déclarer les actions à la Ligue, et les licences événementielles pour VPT devront être saisies
- Rajouter une ligne au catalogue : toute action de développement à apprécier par les membres de la Commission Développement.

Festyvolley :

Le budget est établi, la demande de subvention région est faite, sera à envoyer, la demande de subvention au Conseil Départemental 72 part la semaine prochaine. Communication lancée fin janvier, début février. RAS pour l'instant.

Tournée des Sables :

Évènement organisé par FF Volley avec l'Ecole de Management du Sport AMOS autour du tournoi Série 1 CDF BEACH VOLLEY (qualif le vendredi 10/05 et samedi 11/05, finale le dimanche 12/05).

Une réunion a eu lieu avec AMOS, le CD 44 et la Ligue pour positionner la place des deux instances (Ligue et CD). La Convention est signée, les demandes de subventions seront faites par la Ligue pour le Conseil Régional, et par le Comité pour le Conseil Départemental 44.

L'Organisation est bien avancée. La problématique d'AMOS concerne les tribunes : Nantes Métropole ne peut les mettre à disposition pour des raisons humaines, car c'est en même temps que les élections européennes. Patrice MARQUET a indiqué que cela n'était pas trop gênant, il allait trouver une solution. Nouvelle réunion programmée le 12/02 avec Nantes Métropole, la FF volley, AMOS, le CD 44 et la Ligue.

Demande d'animation scolaire le 09/05 matin : Emilie SERY a pris contact avec le collège Saint Paul à Rezé. Il faudra trouver d'autres entraîneurs pour aider le comité 44. L'après midi un tournoi étudiants sera organisé par AMOS.

Eurovolley :

Déplacement de Françoise de BERNON pour le tirage au sort à BRUXELLES le 16 janvier. Le 20/12 au CNOSF s'est tenue la conférence de presse de lancement de la billetterie de l'Euro avec un séminaire dont les représentants des collectivités territoriales des 3 sites étaient présentes, ainsi que la FFVolley, et MKTG. Le plan de communication national a été présenté avec une information sur les types d'action à faire lors de l'EURO.

La Ligue a reçu 2 Kakémonos, 1 grand « drap », des affiches et des flyers à distribuer aux clubs et comités, accès DROPBOX avec support numérique à réutiliser sur sites des CD, des clubs et une cartouche signature en cours de réalisation

Si un besoin de plus de communication se fait sentir, il faut demander la réimpression d'affiches et flyers (proposition mutualisation avec tous les clubs Ligue).

Billetterie :

Vente 3 packs sur 3 catégories. 4ème catégorie apparaîtra bientôt lors de la vente des billets à l'unité

Code promo avec 13% de réduction sur les 3 packs, pour ceux qui avaient souscrits à l'alerting et pour les licenciés.

La famille volley devrait avoir une réduction supplémentaire (rétrocession par FF Volley en fonction du nombre de places individuelles souscrites, en attente des modalités).

Il faut viser un remplissage à au moins 48% pour aller vers un équilibre financier.

La billetterie est gérée par MKTG.

Une réunion du Comité Local d'Organisation aura lieu le 29 janvier à Nantes (Comité Départemental, Nantes Métropole, Région, Ligue, clubs Pro, DR...) pour mettre à plat le plan Com, et les animations autour de l'Euro. Les comités départementaux vont être sollicités.

Voir pour coût des kakémonos d'Euro-Volley (Emilie SERY).

Il manque des responsables des volontaires sur les autres sites Montpellier et Paris, donc les formations de ces responsables ne sont pas encore faites

La Ligue reçoit des candidatures spontanées. Il faut un extrait de casier judiciaire, sélection draconienne : être volontaire ne donne pas accès aux matchs !

Questions diverses

Petit rappel : quand la ligue propose de payer des places aux Elus du Comité Directeur lors des matchs exceptionnels, il est demandé à ceux qui bénéficient de place par une autre organisation de ne pas demander à bénéficier de celles de la Ligue : c'est pour les Elus uniquement.

Proposition que le TQE 2019 aient lieu sur Nantes, le samedi des matchs EURO le 21 septembre 2019.

Fin à 14h45